

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est

**Décision n° 1034 du 1^{er} mars 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin**

NOR : INTJ2205504S

**Le commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant
du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps
des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de
l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie
nationale ;

Vu la décision n° 12753 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130645S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudante-chef dont le nom suit est promue au grade de majeure le 1^{er} avril 2022 :

Schlick	Régine	NIGEND : 133 400
----------------	--------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2022 :

Faivre	Laurent	NIGEND : 151 899
Godin	Fabien	NIGEND : 237 761
Zuk	Alexis	NIGEND : 174 601

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2022 :

Thomann	Stéphanie	NIGEND : 242 662
Godfroy	Olivier	NIGEND : 173 575
Bourdier	Stéphane	NIGEND : 176 623
Reinstadt	Jules	NIGEND : 356 315

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2022 :

Thomas	Adrien	NIGEND : 396 066
Hild	Manon	NIGEND : 366 173
Genty	Etienne	NIGEND : 328 607
Murschel	Manuel	NIGEND : 338 176

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} mars 2022.

*Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
du Grand Est, commandant le groupement de gendarmerie
départementale du Bas-Rhin,
J. Vinot*